



ELECTRICITÉ  
DE GUINÉE

Conakry, le 15 décembre 2021

## **COMMUNIQUÉ**

Sur les instructions du Président de la transition, Chef de l'Etat, Son Excellence Colonel Mamadi DOUMBOUYA, la Direction Générale de l'EDG SA a entamé la mise en œuvre des travaux de l'éclairage public à Conakry pour le bien-être de la population.

Ces opérations de mise en service de l'éclairage public se déroulent en deux (2) phases :

- Une phase d'urgence qui durera jusqu'au 31 décembre 2021 et qui consistera à faire l'état des lieux et la réhabilitation des lampadaires existants partout où cela est possible.
- Une phase projet plus élaboré à la suite d'une étude de faisabilité d'implantation des poteaux lampadaires sur les principales artères et rues de la capitale.

A cet effet, les équipes techniques de l'EDG sont déployées pour effectuer les entretiens et la réhabilitation de l'éclairage public le long des voiries de Conakry, ce qui pourrait occasionner quelques désagréments pour les usagers de la route.

Par conséquent, la sécurité étant un devoir de tous et de chacun, EDG invite l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance et de prudence pour prévenir de tout risque d'accident.

Engagée à exécuter dans les meilleurs délai et condition possibles, EDG s'excuse de la gêne occasionnée par ces travaux et sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Electricité de Guinée, une entreprise au service des Guinéens.

### **La Direction Générale**

---

**ELECTRICITE DE GUINEE - EDG**

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : [infos@edg.com.gn](mailto:infos@edg.com.gn) - Site Web : [www.edg.com.gn](http://www.edg.com.gn)